



Date : 29 mai 2015

AVIS AUX  
ELECTEURS

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE  
DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

**ARAS Jura-Nord vaudois (JUNOVA)**  
**Réseau enfance Orbe-La Vallée (AJOVAL)**

### **Au Conseil intercommunal**

Dans leur séance du 20 mai 2015, les délégués des communes membres de l'ARAS Jura-Nord vaudois et du réseau enfance Orbe-La Vallée ont pris les décisions suivantes :

1. adopter les comptes 2014 de l'ARAS Jura-Nord vaudois et du réseau AJOVAL, tels que présentés.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP, les objets adoptés par le Conseil intercommunal sont susceptibles de référendum. La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district dans lequel l'Association a son siège dans un délai de dix jours, qui suivent la présente publication ou l'affichage au pilier public dans le cas de l'article 113, alinéa 3.

La présidente : Jeannine Rainaud

MUNICIPALITE  
DE MONTAGNY-PRES-YVERDON